

REGLEMENT FINANCIER ECOLE ANNEE 2026-2027

◆ Contributions et cotisations

Contribution des familles par élève et par an (1 année scolaire = 10 mois)

A titre d'information, la contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires, ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte par le forfait externat. Dans cette contribution des familles, sont également incluses les cotisations dues par l'établissement aux structures de l'Enseignement Catholique, cotisation aux instances diocésaines et cotisation à l'UGSEL : 70 euros par enfant et par an (cotisation 2025/2026 à titre indicatif).

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant	5 ^{ème} enfant
Maternelle & Primaire	783 €	611 €	509 €	197 €	0 €

Tarif Solidaire : Pour les élèves boursiers, une réduction de 30% sera appliquée sur la contribution des familles.

◆ Autres contributions facturées séparément

- **PROJET ANGLAIS** : présence de locuteurs natifs stagiaires dans toutes les classes, toute l'année. Contribution de 80 € pour le 1^{er} enfant, 60 € pour le 2^{ème} enfant, 20 € pour le 3^{ème} et gratuit au-delà)
- **FOURNITURES SCOLAIRES (Achat groupé facultatif)** : entre 15 et 25 € par enfant suivant la classe
- **FICHIERS pédagogiques refacturés aux familles** : entre 20 et 35 € par enfant suivant la classe
- **Fichier Catéchèse** : de 10 à 15 € par enfant suivant la classe

◆ Demi-Pension (par an = 10 mois)

Les élèves demi-pensionnaires sont inscrits au trimestre. Le changement de régime ne peut intervenir que début janvier et/ou début Avril par courrier remis au service comptabilité au minimum deux semaines avant la fin du trimestre. Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité (sauf mutation).

Les repas ne sont défacturés qu'à partir de deux semaines d'absence consécutives et uniquement sur présentation d'un certificat médical.

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	A partir du 4 ^{ème} enfant
MATERNELLE 4J / SEMAINE	891 €	802 €	667 €	446 €
PRIMAIRE 4J / SEMAINE	905 €	816 €	680 €	452 €
MATERNELLE 3J / SEMAINE		667 €		335 €
PRIMAIRE 3J / SEMAINE		680 €		340 €
MATERNELLE 2J / SEMAINE		446 €		224 €
PRIMAIRE 2J / SEMAINE		452 €		227 €
PAI/PANIER REPAS	350 € (sur 4J) – 262 € (sur 3J) – 175 € (Sur 2J)			

EXTERNES : repas occasionnels ou 1 jour par semaine (au ticket) / **Prix du ticket : 7 €**

◆ Etude dirigée – Etude surveillée – Garderie des maternelles

Attention, l'inscription à l'étude dirigée vous engage pour un trimestre.

	1 jour/semaine	2 jours / semaine	3 jours / semaine	4 jours / semaine
Etude dirigée (durée 1 h)	20 € / mois	35 € / mois	45 € / mois	50 € / mois
Etude surveillée ou garderie	12 € / mois	21 € / mois	28 € / mois	34 € / mois

Garderie/Etude occasionnelle : 1 ticket à 4 €.

◆ Assurance RC scolaire : 6,12 € / enfant (cotisation 2025/2026 à titre indicatif)

◆ Cotisation A.P.E.L. : par famille et par an 25 € (cotisation 2025/2026 à titre indicatif)

L'association des parents d'élèves APEL, partenaire reconnu par l'Enseignement Catholique, a le rôle fondamental de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement.

Nom : _____ Date : ____ / ____ / 20.... Signature précédée de la mention « **vu et pris connaissance** »